

## COMMUNE DE DOHEM

### COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois d'octobre à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 1 octobre 2024

**Etaient présents** : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Eugéna RITAINE, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Michelle LEFEBVRE,

**Etaient absents ou excusés** : Doriane DELHEZ procuration donnée à Isabelle BAHEU, Joseph CARLIER procuration donnée à Anthony GOMEL, Etienne DILLY, Adrien DILLY

**Secrétaire de séance** : Isabelle BAHEU

**Assistait également** : Angélique BROUSSART

Le conseil valide à l'unanimité le compte rendu du conseil du 28 août 2024.

#### **DELIBERATION MMU ET DETR ET AMENDE DE POLICE**

La commune de DOHEM souhaite poursuivre l'amélioration de ses voiries avec notamment l'aménagement sécuritaire de la route départementale 190 située sur le Hameau de Maisnil-Dohem.

Ces travaux sont la continuité de la tranche ferme réalisée de juin 2021 à septembre 2022 et de la tranche optionnelle 1 réalisée en 2023 et en sont la suite logique.

Cette tranche optionnelle 2 consiste :

- à bordurer la chaussée et de la calibrer à 5.50m fil d'eau en accord avec le Conseil Départemental,
- à la mise en place d'un réseau d'assainissement en eau pluviale aujourd'hui absent sur une partie du secteur en question
- Sécuriser les piétons avec l'aménagement de liaisons douces aux normes PMR

Le coût des travaux s'élevant à 566 827€HT est éligible à de la DETR 2025 et au MMU 2025.

Les frais de maîtrise d'œuvre et d'études s'élèvent à 10 833.33 €HT, soit un montant total de l'opération subventionné s'élevant à 577 663.33 € HT.

**Le plan de financement de cette opération serait le suivant :**

Coût total : 577 663.33 €HT

Conseil Départemental MMU 2025	200 000 € soit	34.62%
DETR 2025	109 409 € soit	18.94 %
Amende de Police	15 000€ soit	2.60%
Autofinancement communal :	253 254.33 € soit	43.84 %

**L'échéancier de réalisation du projet sera le suivant :**

Démarrage des travaux en janvier 2025

Fin de travaux en juillet 2025

Le Conseil municipal accepte à 13 voix pour dont 2 voix par procuration.

- De présenter au titre de la DETR 2025, du MMU 2025, et des amendes de police un dossier concernant les travaux de réalisation d'accotement située à Dohem pour un montant total de travaux éligible de 577663.33 €HT
- D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

L'assemble délibérante autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de la subvention au titre de la DETR 2025, du MMU 2025 et des amendes de police.

### **DELIBERATION REPAS DES AINES**

Cette année le repas des aînés, offert aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans, aura lieu le jour du 11 novembre à la salle des fêtes de DOHEM.

Un devis a été demandé à Stéphanie Traiteur, la maison d'enfants LEREGAIN, Eve traiteur et la boucherie Traiteur HARLE de Théroouanne. Eve traiteur est complet pour cette date.

- Stéphanie Traiteur propose un repas à 31.90€ boissons et service compris
- La maison d'enfants LeRegain propose un repas à 30.00€ service compris mais hors boissons
- La boucherie Traiteur propose un repas hors service et hors boissons.

Les courriers seront envoyés cette semaine aux habitants de plus de 65 ans pour une réponse avant le 30 octobre 2024.

Le conseil décide de choisir pour cette prestation Stéphanie Traiteur à 13 voix pour dont 2 par procuration.

### **COLIS DE NOËL**

Comme chaque année, des colis de Noël seront distribués aux aînés de la commune.

Le prix d'un simple est prévu d'environ 24€ pour un colis simple et 36€ pour un colis double.

A Voir :

La composition du panier simple serait : un sac cabas, des gaufres Bourdon, une bouteille de vin rouge, une bouteille de cidre, pain d'épices, une boîte de chocolats, une terrine de campagne, un pot de confiture, 2 coquilles.

La composition du Panier double serait : un sac cabas, une bouteille de bière Goudale, une bouteille de vin rouge, une bouteille de vin blanc, un pot de confiture, un trio de terrines, pain d'épices, une boîte de chocolat, un paquet de café, des gaufres Bourdon, 4 coquilles.

Le mode de distribution (retrait en mairie ou livraison à domicile) : 46 paniers doubles et 52 paniers simples sont à distribuer. La distribution s'effectuera en salle des fêtes avec possibilité de livraison pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

La date de distribution est fixée au samedi 21 décembre de 9h à 11H et distribution à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer le même jour de 11h à 12h.

### **BONS FIN D'ANNEE**

Comme chaque année, des bons happy Kdo vont être offerts au personnel de la commune ainsi qu'une bouteille de champagne.

Il convient de décider le montant à allouer.

Pour rappel, l'année dernière 40€ pour les titulaires et 20€ pour les PEC et employés ayant travaillé pour la commune et dont le contrat est terminé.

Il est décidé de reprendre les montants de l'année dernière et payer un pot de fin d'année lors de la remise des bons cadeaux.

DA propose de remercier les bénévoles de la médiathèque avec une boîte de chocolat et de les inviter au pot de fin d'année, le conseil accepte.

### **DEVIS TAILLE HAIE**

Des devis pour un nouveau taille haie ont été demandés, le taille haie étant HS.

3 devis ont été faits Stéphane motoculture, société Delbecque et Agro service : le devis d'agro service a été choisi.

### **DEVIS VITRAUX**

Des devis pour les cadres vitrés de protection des vitraux ont été faits pour la rénovation des fenêtres de la chapelle de Maisnil. Le devis chez May est très cher. De ce fait, il faudra voir pour une solution moins chère et plus adaptée.

Les peintures pour l'intérieur vont être commandées, le reste des travaux est repoussé au printemps prochain.

### **Informations diverses :**

- M. le Maire a bénéficié d'une formation budget en septembre grâce à son mandat, suite à cela un devis a été engagé pour une aide à la préparation du budget 2025.
- Les retours concernant la cantine sont très positifs : les enfants mangent mieux et les réservations sont plus souples. Cependant certains parents en abusent. Au retour des vacances, le règlement sera strictement appliqué.
- Les travaux de restauration des voiries suite aux inondations ont débuté le 23 septembre par la société Eurovia, une prolongation leur a été donnée suite aux intempéries des 26 et 27 septembre. Nous avons perçu 15 829.70€ correspondant aux 30% de la subvention inondation. Nous allons procéder au paiement de la facture afin de toucher la totalité de la subvention. Cependant, une réserve a été faite, le gravillonnage doit être repris.
- La responsable de la médiathèque a envoyé un message. Ils vont remesurer la surface de médiathèque le 8/10 et si superficie insuffisante, nous repasserons en médiathèque point relais au lieu de médiathèque de proximité qui imposait 8h d'ouverture.
- Une réunion avec la CCPL a eu lieu ce lundi 7 octobre en mairie concernant les déchets (tri et coût). Des réunions d'information pour la population vont être organisées. Des ateliers gratuits peuvent être mis en place sur demande.
- Une demande d'emplacement pour un foodtruck pizzas cuites au feu de bois et desserts maison a été faite pour soit le samedi soir ou mercredi soir. Le conseil est d'accord pour le mercredi soir sur la place de Maisnil et le samedi soir sur la place de Dohem. Nous allons demander plus de renseignements.
- AG demande s'il est possible de bouger les tables pour la garderie et de récupérer le tableau qui a été retiré du dortoir des petits. Le conseil n'y voit pas d'inconvénient.
- La campagne de dératisation sera renouvelée cette année. La commande sera passée cette semaine. Une date sera fixée pour la distribution.
- Le Sidealf a eu un avis favorable pour étudier la reprise de compétence de l'assainissement. DD rencontre les responsables de Noréade fin octobre à ce sujet également.

Fin de séance à 21h50

Prochain conseil le 20 novembre 19h30